

République, vie publique et démocratie en France

I- Valeurs et symboles de la République

Repère :

La République française a été proclamée pour la première fois pendant la Révolution française dans un contexte de guerres. Le 21 septembre 1792, le lendemain de la victoire de Valmy, les représentants du peuple proclament la République. Celle-ci poursuit les guerres intérieures et européennes et organise le jugement du roi.

L'idée de la République est articulée autour de plusieurs éléments de culture politique qui se sont constitués à travers le temps, particulièrement autour du concept de régime démocratique et de la notion de citoyenneté corrélée à celle de la Nation. La III^{ème} République a fondé le corpus du répertoire doctrinal républicain actuel en réalisant la synthèse de l'héritage révolutionnaire démocratique et libéral, sa diffusion, son imprégnation dans la société, son unification. Mais ce chemin vers la République installée ne s'est pas fait sans heurt.

1) *Les valeurs républicaines*

- ⇒ Résultat d'un consensus social et d'une longue histoire politique.
- ⇒ Fondent le pacte républicain qui constitue l'identité nationale française.
- ⇒ Pas négociables
- ⇒ Dimension universelle de l'égalité et de la liberté est au cœur du discours politique républicain depuis la Révolution et la Déclaration des droits de l'homme de 1789.
- ⇒ **Universalisme** = République, il est fondé sur une volonté et des valeurs émancipatrices des êtres, même si l'histoire de la RF est parfois contradictoire avec les valeurs qu'elle prône.
- ⇒ **Liberté et égalité** :
 - sont au centre de l'idéal politique français et fondent le pacte républicain.
 - concernent l'individu.
- ⇒ **Citoyenneté** = personnel, **peuple démocratique** = groupe d'appartenance.
- ⇒ **Patrie** = cadre dans lequel s'exercent ces valeurs républicaines. La loi s'applique à tous, c'est le **principe d'indivisibilité**.
- ⇒ Patrimoine civique commun qui constitue l'identité des citoyens, **culture républicaine commune** qui est constituée autour des principes de **laïcité** (conquête républicaine, Etat reste neutre et défend la liberté de tous), de **l'Etat social**, du **renforcement de la figure présidentielle et de ses pouvoirs** et de la **célébration des héros de la République**.
- ⇒ République fait vivre la **souveraineté de la Nation**. Peuple est soumis à des lois qu'il doit respecter en vertu du principe républicain du vote à la majorité.
- ⇒ **CITOYEN INCARNE DONC LES VALEURS REPUBLICAINES** : appartient à la société civile (individu) et acteur législatif (électeur).

Les Républicains ont mis en œuvre un ensemble d'outils visant à encourager l'attachement sentimental au régime. Dans les années 1880-1900 que la symbolique républicaine s'est imposée :

buste de Marianne, fête nationale du 14 juillet, promotion de la Marseillaise, exposition du portrait présidentiel, célébration du centenaire de la Révolution de 1789.

2) *Les symboles de la République*

- ⇒ Rendent visibles les valeurs de la République et leur donnent un sens.
- ⇒ **Symbole** = signe de reconnaissance.
- ⇒ Font comprendre le sens des valeurs et permettent de reconnaître ces valeurs incarnées.
- ⇒ Visibles dans l'espace public.
- ⇒ **Article 2 de la Constitution de la Ve République** (1958) définit les attributs de la souveraineté républicaine : « la langue de la République est le français. L'emblème national est devenu le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge. L'hymne national est *la Marseillaise*. La devise de la République est Liberté, Egalité, Fraternité. »

✚ La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen fonde le pacte citoyen et républicain

La Déclaration est le fondement des principes de la République Française. Les droits de l'homme sont des « droits naturels, inaliénables et sacrés ». Ils sont universels à tous les hommes et sont le but de toute institution politique. La RF s'engage à les défendre et à en faire la publicité.



✚ La République a un visage : Marianne



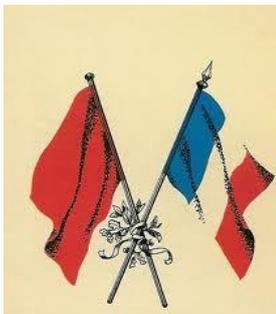
Figure féminine, une allégorie de la République. Elle représente l'idéal républicain de la liberté. Depuis la III^{ème} République, elle se présente sous la forme d'un buste. Lorsqu'elle porte des attributs, ils sont symboliques. La dénomination de Marianne a pour origine une chanson populaire en langue occitane, *La Guérison de Marianne*. C'est un prénom populaire féminin parmi les plus portés à la fin du XVIII^{ème} siècle. Durant les trente Glorieuses et le développement de la culture de masse, ce sont des actrices et des stars qui deviennent les modèles de buste. Chaque mairie possède un buste de Marianne.

Un chant national : La Marseillaise



La chanson est écrite par Claude Joseph Rouget de Lisle en avril 1792 après la déclaration de guerre de la France à l'Autriche. Cet hymne national composé pour l'armée du Rhin est rendu célèbre par les soldats du Midi, d'où son nom final, La Marseillaise. C'est le **14 juillet 1795 que la Marseillaise devient hymne national**. Cet hymne est interdit sous l'Empire et sous la Restauration, il est à nouveau chanté durant la Révolution de juillet 1830 et devient **hymne officiel de la République en 1879**. La loi du 23 avril 2005 rend obligatoire son apprentissage à l'école primaire : cette obligation a suscité des controverses et des oppositions. Les sifflets et les outrages, qui ont lieu lors de manifestations sportives le plus souvent, visent en fait plus l'Etat ou le gouvernement que le chant lui-même ; ils sont punis par la loi.

Un emblème : le drapeau tricolore



Les trois couleurs associées, bleu, blanc, rouge, sont valorisées durant l'été 1789 comme les couleurs de la liberté, portées en cocarde, signe de reconnaissance des partisans de la liberté. Le bleu et le rouge sont les **couleurs de la garde municipale parisienne**, très populaire dès l'été 1789. La Fayette ajoute le blanc, **symbole de la monarchie** et aussi **couleur des colons américains** qui luttent pour leur indépendance. La signification de l'association des trois couleurs est discutée, autour de deux sens principalement. Le peuple de Paris et sa garde surveilleraient le roi, ou bien les trois couleurs représenteraient l'alliance entre le roi et le peuple de Paris, harmonie des deux premières années révolutionnaires. Le drapeau tricolore est également visible sous la forme de l'écharpe tricolore que portent les élus, du blason, avec le signe RF, de la cocarde. C'est aussi la base du logo de la République accompagné du visage de Marianne.

Une devise : Liberté, Egalité, Fraternité



Elle apparaît dans le champ public de la Révolution française (en 1790 dans le discours de Maximilien Robespierre à propos des gardes nationales). Elle disparaît avec l'Empire et la Restauration. Elle réapparaît lors des Révolutions de 1830 et de 1848. Elle devient **officiellement un symbole républicain avec la IIIe République**, elle est « en action » avec le suffrage universel masculin et est systématiquement inscrite sur les frontons des édifices publics (mairie, école). L'Etat français du maréchal Pétain supprime la République et adopte donc une autre devise : « Travail, famille, patrie ». Le général de Gaulle affirme les principes démocratiques de la résistance en prônant les valeurs de la devise républicaine en opposition à la France à Vichy. Depuis la **constitution de la IVe République en 1946**, la devise est un **symbole républicain**.

✚ **Une fête nationale : le 14 juillet**



La prise de la Bastille représente la lutte contre l'arbitraire et la liberté. C'est également un mouvement issu du peuple parisien. La fête de la Fédération est célébrée le 14 juillet 1790 ; elle est à l'origine de la première fête nationale. Actuellement, cette fête est un jour férié durant lequel sont organisés des feux d'artifice et des bals populaires, ainsi qu'un défilé militaire dans la capitale.

